



Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

EDITORIAL

Le Président Jacques CHIRAC, lorsqu'il a tenté de dissuader le Président des Etats-Unis d'intervenir en Irak, avait malheureusement vu juste en exprimant l'inquiétude de voir émerger une multitude de petits Al Qaïda.

Cette nébuleuse, constituée autour de l'organisation dite « Etat islamique », a frappé notre pays cet été encore, jetant dans le désespoir des enfants, des familles, des hommes et des femmes de toutes nationalités et de toutes conditions.

Le traitement du mal sera long et difficile, les dérives sectaires des religions étant toujours à redouter et dans le cas présent, celles-ci s'accompagnent d'une guerre de religions entre les deux principales obédiences de l'islam : sunnites et chiïtes.

Notre propre histoire, celle de l'Europe, est là pour nous enseigner que ce type de guerre que nous avons connu est aussi le plus cruel pour l'être humain.

La nécessité de se protéger, de combattre le fanatisme et d'assurer notre sécurité ne doit pas pour autant faire oublier les autres enjeux des élections de 2017, présidentielle et législatives, où il faudra aussi fixer un cap pour le pays confronté à la désindustrialisation, aux mutations économiques engendrées par le numérique et l'économie collaborative, à la spirale de la dette publique et des déficits qui menace notre niveau de vie, à l'inflation des normes qui paralyse notre économie.

Tous ces sujets urgents, comme celui des évolutions environnementales, doivent trouver leur place à l'heure du choix de nos concitoyens.

Je souhaite que la primaire de la droite et du centre soit l'occasion d'un vrai débat permettant de mettre en avant les mesures à prendre pour assurer la réussite de la France dans ce monde qui change.

Avec mes meilleurs sentiments

Michel BOUVARD
Sénateur de la Savoie
Vice-président du Conseil départemental

Ce bilan présente de façon synthétique mais non exhaustive les principales activités parlementaires de Michel BOUVARD depuis le mois de février 2016. Vous pouvez retrouver l'ensemble des travaux parlementaires de Michel BOUVARD sur le site du sénat : <http://www.senat.fr/>.

La session ordinaire 2015-2016 en quelques chiffres

Ce sont 848 heures de séances publiques et 852 heures de réunions plénières de commissions qui se sont déroulées, un chiffre stable par rapport à la précédente session de 2014-2015.

43 textes ont été définitivement adoptés, dont 24 propositions de loi. 34 textes ont été adoptés dans les mêmes termes par les deux assemblées par la navette parlementaire ou après une commission mixte paritaire, soit près de 80%. 9 textes ont été adoptés après le dernier mot donné à l'Assemblée nationale.

3 650 amendements en commission et 8 805 amendements en séance publique ont été déposés.

Le taux de reprise des amendements du Sénat par l'Assemblée nationale s'établit à 63%.

S'agissant du contrôle de l'action du Gouvernement, 233 questions orales ont été posées et 4 575 questions écrites.

Projet de loi : Liberté de la création, architecture et patrimoine

Dans le cadre du débat sur le projet de loi relatif à la liberté de la création, architecture et patrimoine, Michel BOUVARD a fait adopter un amendement afin d'étendre les règles fiscales applicables aux secteurs sauvegardés aux sites patrimoniaux protégés.

Les secteurs sauvegardés correspondent à une zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son « caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non ».

Créé par la loi du 4 août 1962 dite « Loi MALRAUX », le dispositif des secteurs sauvegardés avait pour objectif de préserver les centres urbains et d'éviter la destruction massive des centres anciens par des opérations de rénovation urbaine radicales. En effet, alors jugés insalubres, les centres anciens étaient menacés de destruction par souci d'hygiène et de modernité pour être remplacés par un nouvel urbanisme de tours et de barres noyées dans la verdure.

C'est un document d'urbanisme, dont l'Architecte des Bâtiments de France garantit le respect. En Savoie, le centre ancien de Chambéry est classé sur 19 hectares en secteur sauvegardé.

Le dispositif MALRAUX donne droit à une réduction d'impôt calculée sur le montant des travaux de restauration engagés par le contribuable à hauteur de :

- 30% pour les immeubles situés en Secteur Sauvegardé.
- 22% pour les immeubles situés dans une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain ou Paysager (ZPPAUP).

Le montant des travaux pour le calcul de la réduction d'impôt en loi MALRAUX 2016 est plafonné à 100 000 € par an.

La défiscalisation MALRAUX s'adresse, depuis le 1er janvier 2013, aux contribuables français qui investissent dans des appartements à rénover (logements destinés à la location). Les travaux doivent aboutir à la restauration complète de l'immeuble et la qualité du bâti est suivie par un Architecte des Bâtiments de France.

Contrôle de l'action du Gouvernement, les questions écrites

La procédure des questions écrites et orales permet à tous les parlementaires, députés comme sénateurs, d'obtenir des éclaircissements sur des points particuliers de la législation ou de faire préciser des aspects de la politique du Gouvernement. Elle

offre la possibilité aux parlementaires de contrôler l'action du Gouvernement. Ainsi, Michel BOUVARD a posé, depuis son élection comme sénateur de la Savoie, 85 questions écrites au Gouvernement et quatre questions orales.

Reconnaissance de la profession d'infirmière anesthésiste

Parmi celles-ci, Michel BOUVARD a attiré l'attention de Mme la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé sur le cadre légal d'infirmière en pratique avancée. Il souhaitait savoir, s'agissant de la reconnaissance de la profession d'infirmière anesthésiste et de son mode d'exercice, les mesures que le Gouvernement compte prendre afin de préciser la nature du diplôme, les modalités d'obtention ainsi que la durée d'exercice minimale, et des délais nécessaires.

La Ministre de la Santé a répondu que : « les infirmiers anesthésistes qui travaillent au bloc opératoire sont les collaborateurs indispensables des médecins anesthésistes réanimateurs. Ces infirmiers expriment des attentes, puisque l'exercice de leur profession évolue. Un travail est engagé avec eux depuis 2012. Leur formation a, dans un premier temps, été revue et il s'agit maintenant de réfléchir aux évolutions qui peuvent être apportées à l'exercice de leur profession. Depuis octobre 2015, les représentants des infirmiers anesthésistes sont régulièrement reçus par les services du ministère chargé de la santé pour conduire cette réflexion qui est programmée jusqu'à l'été prochain. »

S'agissant de la rémunération, la Ministre a précisé qu'elle allait ouvrir le chantier sur l'architecture de la grille de rémunération et sur l'évolution indiciaire possible permettant de reconnaître à la fois le parcours professionnel des infirmiers anesthésistes et l'évolution de l'exercice de leur profession.

Recrudescence des attaques de loup sur les troupeaux ovins dans la vallée de la Maurienne en Savoie

Michel Bouvard a alerté la Ministre de l'Environnement sur la recrudescence des attaques de loup sur les troupeaux ovins dans la vallée de la Maurienne en Savoie.

La pression croissante exercée par ce prédateur confirme l'accroissement du nombre de meutes et leur dimension. Cette situation, qui accroît la désespérance des éleveurs, menace l'existence même du pastoralisme dans le principal département, en nombre et superficie d'alpages, de la partie nord du massif des Alpes. Elle met en évidence le décalage entre le nombre de prélèvements autorisés et la croissance de l'espèce lupine, dont l'existence n'est plus menacée depuis longtemps. Il rappelle la proposition qu'il a formulée, depuis de nombreuses années, d'une exclusion du loup des zones de pastoralisme, conformément à la doctrine « coût et avantage » qui prévaut en matière de politique publique.

Michel BOUVARD a demandé à connaître les dispositions que le Gouvernement entend prendre pour accroître le nombre de prélèvements, afin de le mettre en adéquation avec la croissance du nombre de loups et les mesures qui seront mises en œuvre pour permettre la réalisation effective de ces prélèvements. Par ailleurs, il a souhaité que le Gouvernement puisse décider de la mise en place d'une « brigade loup » territorialisée dans le département de la Savoie.

Le décret sur l'accès motorisé aux restaurants d'altitude toujours en attente

Alors que le décret sur l'accès motorisé aux restaurants d'altitude par chenillette ou motoski en dehors des heures d'ouverture du domaine skiable, permettant d'effectuer des diners et d'assurer un meilleur équilibre économique de ces derniers, aurait dû être publié pour la saison d'hiver 2015-2016, celui-ci est toujours en instance.

Michel BOUVARD avait interpellé par une question écrite en octobre 2015 la Ministre de l'Environnement à ce sujet. Il a renouvelé ses démarches auprès de la Ministre durant le 1er semestre 2016, qui vient de lui faire connaître récemment que des « éléments de précision restent à vérifier avant de pouvoir publier ce décret ».

Il saisira l'occasion de la discussion de l'actualisation de la loi montagne pour que ce dossier, qui a fait l'objet d'engagements précis, vis-à-vis des élus de la montagne, soit enfin réglé.

Le budget 2016

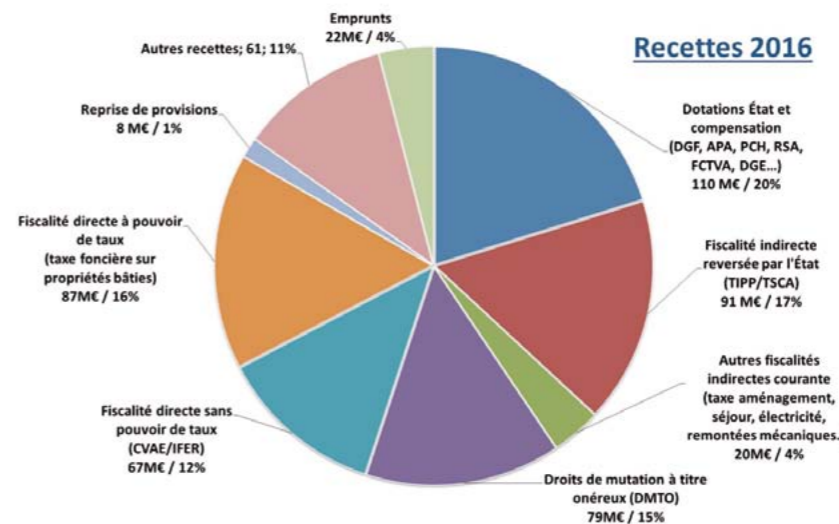
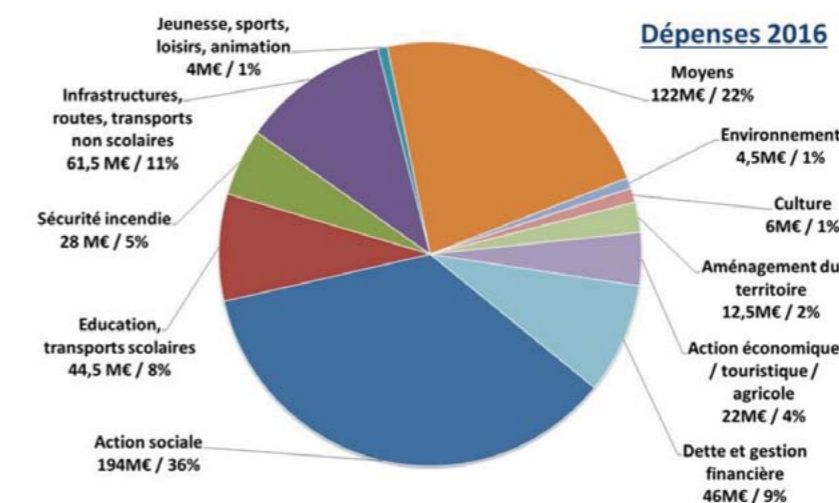
Malgré une reprise économique fragile, des incertitudes liées à la réforme territoriale mais aussi à la baisse de l'engagement de l'État et la montée en puissance de la péréquation qui prélève une partie des recettes, le Département a privilégié pour 2016 la solidarité et le maintien d'un fort niveau d'investissement, de l'ordre de 100 millions d'euros, pour l'aménagement et le développement du territoire.

Le Département a vu d'un côté une baisse de ses capacités d'action due principalement au choix de l'État de faire peser le redressement des comptes publics sur les collectivités territoriales, avec moins 25 millions d'euros au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement depuis 3 ans. A cette baisse des dotations de l'État s'ajoute un prélèvement, représentant en 2016, 11 millions d'euros sur les recettes fiscales du Département qui sont redistribués au niveau national, y compris au bénéfice de collectivités mal gérées.

De l'autre côté, les dépenses sont également en hausse et sans réelles possibilités de les maîtriser ou même de les anticiper d'une année sur l'autre. Les dépenses d'intervention en faveur des plus faibles sont en croissance, avec pour cause, la situation économique et démographique en France, notamment l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide aux personnes âgées et handicapées mais aussi du nombre de bénéficiaires du RSA. S'agissant du RSA, le Département entend s'assurer des contrôles effectués par la Caisse d'Allocation Familiale, gestionnaire du versement des aides, concernant les bénéficiaires et d'exiger les remboursements des versements indus. En même temps, il mène une politique active pour accompagner vers le retour à l'emploi les personnes concernées.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement du Département passe aussi par une réorganisation des services qui permettra, en 2016, de ne pas remplacer 35 postes de fonctionnaires partant à la retraite, maintenant ainsi la masse salariale à son niveau de 2015.

De surcroît, cette année encore et pour la 10^{ème} année consécutive, le Département a choisi de ne pas augmenter le taux d'imposition sur le foncier bâti sur les propriétaires, permettant à la Savoie de figurer dans les trois plus bas taux de France.



Les primaires de la droite et du centre

Les primaires de la droite et du centre, 20 et 27 novembre 2016

Les dimanches 20 et 27 novembre 2016 se tiendront les premières primaires de la droite et du centre, à l'issue desquelles sera désigné le candidat de la droite républicaine, à l'élection présidentielle de 2017. C'est un exercice démocratique nouveau au sein de notre famille politique, auquel nous ne sommes pas nécessairement habitués. Pour autant, il faudra que nous soyons en mesure de nous mobiliser, tant en termes d'organisation que de participation.

En Savoie, 82 bureaux de vote seront répartis sur le département de la Savoie, dont 18 sur la 3e circonscription et 16 sur la 4e circonscription. Pour ce faire, nous recherchons quatre à cinq personnes par bureau de vote. Il est obligatoire d'avoir toujours deux personnes pour tenir le bureau de vote. Quatre personnes (le président et trois assesseurs) doivent être présentes à l'ouverture et à la fermeture du bureau de vote.

Vous pouvez faire connaître vos disponibilités sur les dimanches 20 et 27 novembre ainsi que vos tranches horaires à Julien DONZEL (donzel.challesleaux@gmail.com // 06 15 89 19 13), responsable de l'organisation des Primaires sur la 3ème circonscription ainsi qu'à Emilie BONNIVARD (emilie.bonnivard@orange.fr).

Conditions de participation à la primaire

Seuls peuvent voter, lors de la primaire ouverte de la droite et du centre, les citoyens français inscrits sur les listes électorales au 31 décembre 2015. Il n'y a aucune obligation d'être encarté dans un parti politique. C'est primaire est ouverte à tous les électeurs.

Une liste électorale complémentaire est établie afin de permettre aux citoyens ayant dix-huit ans à la date de l'élection présidentielle de prendre part au scrutin. Un système de préinscription sera mis en place à partir du site de la Primaire (primaire2016.org).

Il sera également nécessaire de verser deux euros à chaque tour de scrutin et de signer la charte de l'alternance précisant les valeurs de la droite et du centre.

Les listes électorales officielles, regroupant les communes rattachées à votre bureau, seront apportées au bureau de vote.

Chaque bureau de vote devra comprendre au minimum un président et trois assesseurs. Deux membres du bureau au moins, le président ou son suppléant et un assesseur, doivent être présents pendant tout le cours des opérations électorales (a priori de 8h00/9h00 à 18h00/19h00), mais le bureau doit être au complet lors de l'ouverture et de la clôture du scrutin.

Vous Habitez	Vous votez	Vous Habitez	Vous votez	Vous Habitez	Vous votez	Vous Habitez	Vous votez
La Ravoire	La Ravoire	Epière		Saint-André		Sainte Reine	
Saint-Baldoph	Saint-Baldoph	Montgilbert		Villarodin-Bourget		Saint François de Sales	
Barberaz	Barberaz	Montsapey		Bessans	Lanslebourg-Mont-Cenis	Aillon le Vieux	
Challes-les-Eaux	Challes-les-Eaux	Randens		Bonneval-sur-Arc		Le Noyer	
Apremont	Saint-Jeoire-Prieuré	Saint-Alban-des-Hurtières		Bramans		Doucy en Bauges	
Chignin		Saint-Georges-des-Hurtières		Lanslebourg-Mont-Cenis		Chambéry et Sonnaz	
Françin		Saint-Leger		Lanslevillard		Bureau 101	Chambéry 1 - Bissy
Les Marches		Saint-Pierre-de-Belleville		Sollières-Sardières		Bureau 102	
Myans		La Chambre	La Chambre	Termignon		Bureau 103	
Saint-Jeoire-Prieuré		La Chapelle		Jacob-Bellecombette	Jacob-Bellecombette	Bureau 104	
Arbin		Les-Chavannes-en-Mne		Montagnole		Bureau 105	Chambéry 2 Chambéry le Vieux
Arbin		Montaimont		Cognin	Cognin		
La Chavanne		Montgellafrey		Saint Cassin		Bureau 106	
Laissaud		Notre-Dame-du-Cruet		Saint Sulpice		Bureau 107	Chambéry 3 Hauts de Chambéry
Les Mollettes		Saint-Alban-des-Villards		Vimines			
Montmélian		Saint-Avre		Saint-Alban-Leysses	Saint-Alban-Leysses	Bureau 108	
Planaise		Saint-Colomban-des-V.		Saint Jean d'Arvey		Bureau 109	
Sainte-Hélène-du-Lac		Sainte-Marie-de-Cuines		Les Déserts		Bureau 110	
Saint Pierre de Soucy		Saint-Etienne-de-Cuines		Curienne		Bureau 111	
Villard-d'Héry		Saint-François-Longchamp		Puygros		Bureau 112	
Villaroux		Saint-Martin-sur-la-Chambre		Thoiry		Bureau 113	
Betton-Bettonet	Chamoux-sur-Gelon	Saint-Rémy-de-Mne		La Thuile		Bureau 114	
Bourgneuf		Hermillon	Hermillon	Barby		Sonnaz	
Chamousset		Le Chatel		Bassens	Bassens	Bureau 203	Chambéry 4 - Merande
Chamoux-sur-Gelon		Montvernier		Verel-Pragondran		Bureau 204	
Champlaurant		Pontamafrey		Saint Pierre d'Albigny	Saint-Pierre-d'Albigny	Bureau 205	
Chateauneuf		Saint-Julien-Montdenis		Cruet		Bureau 206	
Coise		Montricher Albanne		Saint Jean de la Porte		Bureau 202	Chambéry 5 Maison des Associations
Hauteville		Villargondran		Freterive			
Montendry		Albiez-le-Jeune	Fontcouverte-la-T.	Grézy sur Isère	Frontenex	Bureau 207	
Villard-Léger		Albiez-Montrond		Frontenex		Bureau 208	
Arvillard	La Rochette	Fontcouverte-la-T.		Saint Hélène sur Isère		Bureau 307	
Bourget-en-Huile		Jarrier		Verrens Arvey		Bureau 201	Chambéry 6 - Mairie
Détrier		Saint Jean d'Arves		Notre Dame des Millières		Bureau 209	
Etable		Saint-Pancrace		Tournon		Bureau 210	
La-Chapelle-Blanche		Saint-Sorlin-d'Arves		Montailleur		Bureau 211	
La-Croix-de-la-Rochette		Villarembert		Plancherine		Bureau 308	Chambéry 7 - Grenette
La Rochette		Saint Jean de Mne	Saint Jean de Mne	Bonvillard		Bureau 309	
La Table		Orelle	Saint-Michel-de-Mne	Saint Vital		Bureau 310	
La Trinité		Saint-Martin-d'Arc		Cléry		Bureau 311	
Le Pontet		Saint-Martin-de-la-Porte		Le Châtelard	Le Châtelard	Bureau 304	Chambéry 8 - Stade
Le Verneil		Saint-Michel-de-Mne		Bellecombe en Bauges		Bureau 305	
Presle		Valloire	Valloire	Lescheraine		Bureau 306	
Rotherens		Valmeinier		Arith		Bureau 301	Chambéry 9 - Biollay
Villard Sallet		Aussois	Modane	Aillon le jeune		Bureau 302	
Aiguebelle	Aiguebelle	Avrieux		Jarsy		Bureau 303	
Aiton		Fourmeaux		Ecole			
Argentine		Freney		La Compote			
Bonvillaret		Modane		La Motte en Bauges			

En bref

Inauguration de la restauration de l'église de Saint-Michel l'Archange à Bonvillaret,

Le sénateur Michel BOUVARD, Olivier THEVENET, conseiller départemental et Emilie BONNIVARD, Vice-présidente de la Région ont participé, le samedi 4 juin 2016, à l'inauguration de ces travaux de 195 000 euros financés pour près de la moitié par le département de la Savoie, grâce à l'engagement du fonds départemental de taxe professionnelle, au bénéfice des communes défavorisées.

Le Gouvernement avait tenté de supprimer ce fonds, lors du vote de la loi de finances pour 2015. C'est l'intervention de Michel BOUVARD au Sénat qui en avait permis le rétablissement.

Les élus ont félicité le maire Jacky DEMMONAZ et son équipe municipale de leur engagement pour la protection et la sauvegarde du patrimoine.

Inauguration de la résidence Les Roches Blanches à Jacob-Bellecombette

Brigitte BOCHATON et Michel BOUVARD, les Vice-présidents du Conseil départemental de la Savoie, ont participé le lundi 6 juin à l'inauguration de la résidence Les Roches Blanches à Jacob-Bellecombette, bel exemple de mixité d'habitat entre locatif et accession sociale à la propriété. Le département de la Savoie a garanti les emprunts du programme locatif porté par la Savoisienne Habitat.

Remise à neuf des voies ferrées entre les gares de Chambéry et Saint-Avre/La Chambre

Michel BOUVARD et Emilie BONNIVARD ont participé dans la nuit du 6 au 7 juin 2016 à la visite technique du chantier de renouvellement des voies et du ballast de la ligne ferroviaire entre les gares de Chambéry et Saint-Avre/La Chambre.

Ce chantier de 71 millions d'euros et de 50 km de long permet le remplacement, pendant l'interruption du trafic entre 23 heures et 5 heures du matin, de l'intégralité de la voie, à raison de 840 mètres de linéaire par période de travail.

Il s'agit d'un chantier de précision démontrant le savoir-faire de l'entreprise. Ces travaux conditionnent la sécurité future du réseau, mais aussi la qualité de service et la compétitivité, dans la mesure où il affecte les vitesses de circulation des trains et les coûts d'entretien.

De nouvelles campagnes sont prévues en 2017 et 2018 sur le réseau savoyard. L'âge moyen des lignes est, en France, de 33 ans contre 17 ans en Allemagne.

A cette occasion, les deux élus ont rappelé leur attachement à la présence des services ferroviaires administratifs et de maintenance dans le massif alpin, particulièrement à Chambéry et en Maurienne. La restructuration en cours de la direction régionale de la SNCF suite à la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes doit intégrer le fait que la partie alpine représente 40% de l'activité ferroviaire de Rhône-Alpes, beaucoup plus que sur la partie Auvergne, dorénavant intégrée à la nouvelle région. Dès lors, la répartition des services de la SNCF doit se faire entre les trois pôles de la région nouvelle que sont Clermont-Ferrand, Chambéry et Lyon.



Inauguration du sentier thématique intitulé « La Grappe d'or » à Chignin,



Le samedi 21 mai 2016, Michel BOUVARD et Emilie BONNIVARD, en présence du maire de Chignin Michel RAVIER et du président du parc des Bauges Philippe GAMEN, ont inauguré le sentier thématique autour du vignoble local.

Ce sentier est l'une des cinq boucles thématiques du chemin des vignes de plus de 20 kilomètres serpentant dans la Combe de Savoie.

Les travaux de 50 000 euros ont été réalisés grâce à une aide du département de la Savoie de 20 000 euros au titre du plan tourisme visant à diversifier le tourisme savoyard, complétée par une subvention de la Région à hauteur de 13 500 euros.

Comme l'a souligné la Vice-présidente de la Région, Emilie BONNIVARD, l'œnotourisme permet de valoriser les paysages et de préserver le savoir-faire ancestral dans une dynamique économique.

Adoption de la convention de territoire débloquent 40 millions d'euros pour accompagner le chantier du Lyon-Turin



Le jeudi 14 avril 2016, l'assemblée du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a adopté la convention de territoire Maurienne accompagnant le chantier de la ligne ferroviaire nouvelle du Lyon-Turin.

La Région a ainsi confirmé sa participation de 11,6 millions d'euros à l'enveloppe globale de 40 millions d'euros pour laquelle l'Etat est le principal financeur aux côtés du département de la Savoie et des autres collectivités locales.

Cette contribution ne financera pas directement le chantier mais accompagnera son intégration et favorisera le développement économique de la Maurienne.

Ce contrat vise notamment à développer l'emploi local sur le chantier en finançant des formations professionnelles permettant une meilleure adéquation entre l'offre d'emploi local et les besoins des entreprises, à soutenir l'accès des entreprises locales aux marchés liés au chantier et à réhabiliter le parc d'hébergements locatifs pour loger les salariés du chantier.

Le développement économique est également au cœur de ce contrat. Il prévoit des actions de requalification des éléments du chantier ainsi que l'équipement en très haut débit numérique du territoire. Le but est de profiter de l'opportunité de ce chantier pour faire de la Maurienne un territoire attractif.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la procédure grand chantier pilotée par l'Etat.

Michel BOUVARD et Emilie BONNIVARD, ont participé, le samedi 21 mai 2016, à l'inauguration des itinéraires cœur de village de la Communauté de communes Porte de Maurienne aux côtés de son président Hervé GENON et des conseillers départementaux Christiane BRUNET et Olivier THEVENET.

Ce projet qui promeut un tourisme d'itinéraires toutes saisons autour du petit patrimoine, s'inscrit dans une logique de valorisation touristique de la vallée de la Maurienne autour de l'itinérance mais aussi d'appropriation du patrimoine local par la population.

Il a été soutenu par le plan tourisme du Conseil départemental à hauteur de 250 000 euros.

Hommage à deux fidèles compagnons de notre action publique :

Le Général Georges OLLE-LAPRUNE

Décédé le 6 avril 2016 à l'âge de 88 ans, le général Georges OLLE-LAPRUNE n'était pas seulement un officier supérieur remarquable mais aussi un homme de cœur aimant profondément sa commune de Jarrier, dans laquelle il avait fait construire, avec son épouse, son chalet en 1985.

Issu de la promotion Extrême-Orient de Saint-Cyr de 1952, le général OLLE-LAPRUNE se distingua durant les nombreux conflits qui émaillèrent la seconde partie du XX^e siècle dont la guerre d'Indochine et celle d'Algérie.

Après ses 34 ans de carrière militaire, il s'impliqua dans la vie locale comme adjoint au maire dans la commune de Jarrier ainsi que dans la société d'histoire de Maurienne où il présenta de nombreuses conférences, notamment sur l'unité italienne et les deux conflits mondiaux qui secouèrent l'Europe et le monde.

Au terme de la cérémonie organisée par le colonel Adrien AVENIERES, président du comité de Maurienne des membres de la légion d'honneur, le général OLLE-LAPRUNE a été inhumé dans le cimetière communal aux côtés de son fils mort accidentellement en montagne en 1997.

Edouard CAILLET, maire honoraire d'Arvillard

A l'aube de ses 88 ans, Edouard CAILLET est décédé le 18 mars 2016. Après avoir servi sous les drapeaux plus de deux ans en Algérie, il participe à la fondation de l'entreprise coopérative Transports de Savoie.

Elu conseiller municipal en 1977 de la commune d'Arvillard sous le mandat de Louis VINCENDONT, il devient maire six ans plus tard. Durant ses deux mandats à la tête de la commune, il portera de nombreux chantiers parmi lesquels nous pouvons citer la construction de la salle des fêtes, la réalisation d'un garage communal, les débuts de l'aménagement de la place Saint-Roch ainsi que la réfection de tous les bâtiments communaux.

En 2014, à la demande du maire Georges COMMUNAL, il a été nommé maire honoraire d'Arvillard par le Préfet de la Savoie. Transporteur, maire et homme de cœur, Edouard CAILLET restera comme une figure respectée de la vie locale.

Bilan du plan ski jeunes du Conseil départemental de la Savoie

7 500 collégiens ont profité du plan ski jeunes durant la saison hivernale 2015-2016. Initié par le Conseil départemental de la Savoie, le plan ski jeunes vise à faire découvrir aux collégiens du public comme du privé le ski alpin et le ski nordique.

Le constat est simple : près de 60% des jeunes savoyards n'ont jamais pratiqué au moins l'un de ces deux disciplines. Le Département, en partenariat avec l'Ecole Française de Ski, les loueurs de matériel, les sociétés de remontées mécaniques et les enseignants, a donc décidé de réagir en mettant en place ce dispositif.

Les collégiens peuvent ainsi découvrir les stations savoyardes et devenir plus tard des clients potentiels. Un volet prévention permettant de sensibiliser les jeunes générations aux risques liés à la montagne est inclus à ce programme.

Inauguration de la retenue colinéaire de Saint-Sorlin-d'Arves

Le 7 avril 2016, en présence d'Hervé GAYMARD, président du Conseil départemental et d'Emilie BONNIVARD, Vice-présidente de la Région, Robert BALMAIN, maire et Alex MAULIN, président directeur général de la SAMSO ont inauguré la retenue collinaire qui va permettre la production de culture pour le domaine skiable de Saint-Sorlin-d'Arves. Cet équipement fait partie des investissements soutenus par le Conseil départemental, au titre de la politique des grands domaines du plan tourisme.

Deux millions d'euros de subvention sont apportés par le Département qui s'ajoutent aux deux millions déjà investis à Saint-Colomban-des-Villard et aux Bottières.

Michel BOUVARD a rappelé la présence du Département au capital de la SAMSO, société exploitante qui a succédé à la régie communale et qui a investi, à l'initiative de Gaston MAULIN, 50 millions d'euros sur le domaine skiable.

Assemblée générale de la SAMSO

Michel BOUVARD a participé le 12 mars 2016 à l'assemblée générale de la SAMSO, société exploitante du domaine skiable de Saint-Sorlin-d'Arves.

La SAMSO a été constituée pour réaliser la liaison des Sybelles et exploiter le domaine skiable de Saint-Sorlin-d'Arves. Elle a vu le départ de son président fondateur Gaston MAULIN, avec qui Michel BOUVARD avait décidé de l'entrée du Département au capital de cette dernière, il y a 18 ans, ceci afin de porter, en liaison avec Robert BALMAIN, le projet d'aménagement de ce que l'on appelait à l'époque l'Ouillon.

Un hommage a été rendu à Gaston MAULIN, investisseur et entrepreneur qui a eu l'audace de croire en ce projet.

Ce dernier a rappelé que 50 millions d'euros ont été investis par la SAMSO sur le domaine skiable de Saint-Sorlin-d'Arves, où 6 000 lits ont été réalisés par le groupe MAULIN. La SAMSO est une société bénéficiaire, qui continue à investir et qui verse des dividendes à ses actionnaires, dont le département de la Savoie. Ce dernier contribue aussi au développement du massif par l'amélioration du réseau routier et l'accompagnement des équipements en neige de culture.

Inauguration du tunnelier de Saint-Martin-la-Porte par le Premier Ministre Manuel VALLS



Le jeudi 21 juillet 2016, le Premier Ministre est venu inaugurer le tunnelier Federica qui percera à raison de 450 mètres par mois la galerie de reconnaissance de Saint-Martin-la-Porte.

Le Premier Ministre Manuel VALLS a rappelé, lors de son discours, que ce tunnel d'un coût global de 8,6 milliards d'euros bénéficiera d'un financement de 40% par l'Union européenne. La part française sera quant à elle de 2,2 milliards d'euros, financée en partie par un recours aux Fonds pour le développement de l'intermodalité dans les transports mais aussi, suite aux préconisations du rapport BOUVARD & DESTOT, par la mise en place d'une eurovignette alpine sur les poids lourds.

Il a également souligné que l'Etat accompagnerait les aménagements des accès amont au tunnel de base notamment en finançant le contournement ferroviaire de Lyon mais aussi les accès ferroviaires d'Annecy, Chambéry et Grenoble.



Disparition de Maurice OPINEL

Michel BOUVARD a appris avec tristesse la disparition le 17 août 2016 de Maurice OPINEL à l'âge de 88 ans. Homme de fidélité à sa famille et à sa terre de Savoie, il a aussi été un chef d'entreprise exemplaire. En s'appuyant sur le meilleur de la tradition familiale et du savoir-faire de ses équipes, il a compris l'importance de l'internationalisation, tout en étant lucide sur certains effets de celle-ci, au premier rang desquels la contrefaçon.

Engagé dans la défense de sa profession de coutelier, dont il a souvent porté les préoccupations, Maurice OPINEL a démontré que l'efficacité économique et l'intérêt général pouvaient constituer une ligne de conduite commune. Michel BOUVARD salue sa mémoire, lui exprime sa gratitude pour la qualité de leurs relations nouées avec l'ancien Ministre du général De GAULLE, Pierre DUMAS et adresse à son épouse et à sa famille ses très sincères condoléances.



Inauguration à Bessans

Hervé GAYMARD, Président du Conseil départemental de la Savoie était présent à Bessans à l'initiative de Jérémy TRACQ, maire pour l'inauguration de l'extension du centre de vacances La Bessanaise et de la station d'épuration.

Pour élus présents, Emilie BONNIVARD, Vice-présidente de la Région, Rozenn HARS, Vice-présidente du Département, Christian GRANGE, conseiller départemental et le sénateur Michel BOUVARD, la réunion de travail avec les membres du conseil municipal, qui a précédé, a été l'occasion de réaffirmer l'adaptation des interventions et des textes aux besoins spécifiques des territoires de montagne.

Laurent WAUQUIEZ à Saint-Jean-de-Maurienne

Nous vous informons que Laurent WAUQUIEZ,
Président des Républicains,
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes tiendra un grand meeting départemental
en présence de parlementaires et élus savoyards.

Le vendredi 30 septembre 2016 à 19h
Au théâtre Gérard Philippe à Saint-Jean-de-Maurienne

Bulletin d'adhésion ou d'abonnement

NOM Prénom

Adresse

Code Postal Commune

- adhère à l'association Savoie d'Aujourd'hui (35 €)
- effectue un don de.....€
- Abonnement simple : 5 € (chèque à l'ordre de Savoie d'Aujourd'hui)

Le chèque est à libeller à l'ordre de
l'association de Financement de Savoie d'Aujourd'hui
À retourner à : **Savoie d'Aujourd'hui**, 6, rue Carnot, 73 000 Chambéry

Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Les versements au profit d'un parti politique ou groupement politique ne peuvent dépasser 7 500 € par parti. Ainsi un don de 50€ ouvre droit à une réduction d'impôts de 33€.